



Charte du jeune élu

C.M.J. de Mardié



1. Le rôle de l'élu

- J'apporte des idées en respectant celles des autres.
- Je mène les projets jusqu'au bout, toujours guidé par l'intérêt général de la commune.
- Je demande l'avis de mes camarades pour connaître leurs projets et essayer de changer les choses.
- Je les informe de ce dont on a parlé au Conseil Municipal en communiquant par la presse, le Moulin aux Nouvelles, la page Facebook de la Mairie, etc.
- Je fais tout pour être un élu responsable.
- Je fais mon maximum pour être présent et présentable lors des événements de ma commune.
- J'utilise bien mon écharpe, je la porte correctement (le « bleu côté cœur »).

2. Les réunions

- J'arrive à l'heure aux réunions et j'y reste jusqu'à la fin, je ne suis pas obligé d'y apporter mon écharpe.
- Je participe aux réunions en essayant de préparer à l'avance ce que je vais dire.
- Je respecte les membres du CMJ, enfants comme adultes.
- Je vais régulièrement aux réunions. En cas d'absence ou de retard, j'informe la coordinatrice.
- J'ai le droit à l'erreur et à la parole, dans le respect de chacun. J'écoute les autres.

3. Les relations avec les élus adultes et les autres animateurs du CMJ

- Je fais le choix des différents projets que je souhaite mettre en place.
- Je respecte la décision du Conseil Municipal.
- J'explique les différentes décisions prises aux autres jeunes de ma commune.
- Lors des sorties, je respecte les consignes de sécurité qui me sont données par les adultes.

4. Rythme des réunions

- Les groupes de travail ou les commissions se réuniront dès que cela sera nécessaire, en moyenne 2h une fois par mois pendant l'année scolaire..

5. Les projets

- Je m'engage à réaliser des projets qui correspondent à l'intérêt général.

Mme Le Maire de Mardié,
Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,



En signant ci-dessous, je reconnais avoir lu et m'engage à respecter la charte du CMJ :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE